

2009/1631 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'UN MONTANT GLOBAL DE 8 900 € A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET A DES ORGANISMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'ORGANISATION DE DIVERSES MANIFESTATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Ville de Lyon est actuellement le 2^e pôle universitaire de France. Elle compte aujourd'hui plus de 120 000 étudiants, dont 13 000 étudiants internationaux, dans 4 universités, 17 Grandes Ecoles, 54 établissements d'enseignement supérieur, avec 7 000 enseignants-chercheurs et 5 000 doctorants répartis sur 510 laboratoires publics et privés. La Ville de Lyon dispose ainsi d'un potentiel de formation et de recherche de premier ordre dans des secteurs innovants très diversifiés : santé, chimie, énergie et environnement, nouveaux matériaux, mécanique, informatique, droit et sciences sociales, sciences humaines...

Parallèlement à ces activités de formation et de recherche, il existe un potentiel d'action et d'innovation sociale porté par les associations étudiantes. Environ 450 sur l'agglomération lyonnaise, les associations étudiantes s'intéressent à des thématiques très variées comme la solidarité, la citoyenneté, la culture, le sport, et sont très ouvertes à l'international. Ces acteurs de la cité constituent des vecteurs d'intégration sociale et culturelle des étudiants dans la ville.

La Ville de Lyon, historiquement ancrée au cœur de la pensée sociale et humaniste, a choisi de perpétuer et de développer sa politique d'accueil et d'intégration en s'appuyant sur le tissu associatif lyonnais. Elle souhaite ainsi soutenir des projets associatifs étudiants à caractère culturel, citoyen, solidaire ou international, qui sont portés par des étudiants engagés dans la vie de la cité.

Il est donc proposé d'apporter un soutien à différents projets :

L'Association « Moultezarts » : a pour objectifs principaux l'organisation et le développement d'événements artistiques et culturels. Réunissant des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 mais aussi d'autres universités, Moultezarts est inscrite dans la vie associative lyonnaise depuis 2006. Son objectif est de susciter des rencontres entre différents publics autour de formes originales dans des projets artistiques pluridisciplinaires et divertissants, ouverts à tous.

Moultezarts s'implique aussi dans les débats et les questionnements suscités par des formes d'art innovantes comme, par exemple, les compagnies d'arts de rue.

Pour la troisième année consécutive, ils organisent une véritable fête de quartier à Monplaisir : le festival « ça fait Zizir ». Ce festival gratuit propose une programmation musicale originale et hétéroclite sur l'espace public. Les objectifs de ce festival sont tout d'abord de faire vivre, le temps d'un week-end, tout un quartier au rythme de la pluralité des arts (cinéma, jonglerie, théâtre, danse, musique, expo photo) et des styles musicaux (chanson, rock, jazz, electro, hip hop, etc...). L'Institut Lumière, la MJC, les associations de quartier et les commerçants sont invités à participer pour faire de ce festival une véritable fête de quartier entre le 18 et le 20 septembre 2009.

Devant l'intérêt manifeste de ce festival étudiant qui inscrit des actions culturelles dans la vie d'un quartier de Lyon, il est proposé de soutenir Moultezarts en leur accordant une subvention de **1 000 euros**.

L'Association « BDE-INSA de Lyon » organise la 16^e édition du Festival : « Un Doua de Jazz », qui aura lieu du 15 au 19 octobre 2009 sur le campus de La Doua, et dans différentes salles de spectacle.

Ce festival a pour objectif de faire découvrir le jazz aux étudiants Lyonnais et propose une programmation éclectique d'un style musical universel. Pendant deux semaines, des groupes locaux et internationaux, jeunes talents et valeurs sûres tiendront l'affiche.

L'Association a développé depuis 15 ans des collaborations avec les établissements culturels et les grandes manifestations musicales de la région. Des partenariats médias et presse assurent une couverture régionale de l'événement et lui permettent de retirer une très bonne fréquentation par tous les publics.

En raison de l'intérêt manifeste de cet événement culturel et musical pour la Ville de Lyon, il est proposé d'attribuer une subvention de **1.000 euros** au BDE-INSA de Lyon pour le Festival : « Un doua de Jazz ».

L'Association « Animafac » est un réseau national d'associations étudiantes dont l'objectif est de favoriser les échanges d'expériences et l'émergence de projets associatifs en milieu étudiant. À cet effet, Animafac organise des rencontres inter associatives régulières, thématiques ou généralistes et anime des formations au montage et à l'animation de projets. Ces formations et rencontres sont décentralisées dans la plupart des grandes métropoles étudiantes. Ainsi Animafac a conçu, dans le cadre de LyonCampus, le centre de ressources des étudiants de la Ville de Lyon, un programme dédié à la conduite de projets qui se déroulera en 2009-2010. Cette initiative permettra aux étudiants de disposer d'un outil d'initiation à l'élaboration et à l'animation de projets dans un espace qui leur est dédié.

Devant l'intérêt manifeste de ces actions d'éducation populaire et citoyenne il est proposé d'accorder une subvention de **1 500 €** à Animafac.

L'Association « KoToPo - Mille et une Langues » prend en charge une plateforme d'animation interculturelle dans le cadre de la « Nuit des

Etudiants du Monde 2009 », événement festif d'accueil des étudiants étrangers à Lyon.

Sa vocation sera de faire communiquer les 1 500 étudiants internationaux présents lors de cet événement à travers la palette ludique des jeux pratiqués dans le monde entier. Cette Association dont l'objet est la promotion de la diversité culturelle présente là une action destinée au public étudiant international.

Compte tenu de l'intérêt culturel de cette action et de sa contribution au rayonnement international de la ville de Lyon, il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000 €** à l'Association KoToPo - Mille et une Langues.

L'Association « Cosmolyon » a pour objet de favoriser l'intégration des étudiants étrangers à Lyon à travers des rencontres « happy-hours » avec les lyonnais. Elle a constitué à cet effet un réseau d'associations étudiantes dont elle coordonne et promeut les actions.

Notamment, elle prépare et anime au cours de la NEM « Nuit des Etudiants du Monde » un village composé d'une vingtaine d'associations d'étudiants étrangers et d'associations d'accueil international. L'objectif de ce village associatif étant de permettre aux 1 500 étudiants internationaux présents ce soir là, de disposer d'information et de personnes ressources pour leur permettre de faciliter leurs parcours d'intégration dans la ville et d'en devenir à terme des relais d'opinion internationaux.

En raison de l'intérêt manifeste de cette action qui contribue au rayonnement international de la Ville de Lyon, je vous propose d'accorder une subvention de **2 000 €** à l'Association Cosmolyon.

L'Association étudiante « Artischaud » a pour objectif de promouvoir les nouvelles pratiques, notamment numériques, de la « culture libre » à travers des actions de diffusion et d'information principalement auprès des jeunes et des étudiants.

Ainsi Artischaud propose un festival pluridisciplinaire (Musique, Littérature, Cinéma, Musique, Théâtre) entre le 17 et le 24 octobre 2009 dans différentes salles lyonnaises (Marché Gare, Atelier des Canulars, Maison du Peuple, Toi-Toi le Zink, Salle Léo Ferré, CCO, Sixième Continent, Rail Théâtre, Université de Lyon II). Des conférences sont ouvertes parallèlement dans ces lieux sur les thèmes de la création artistique et de l'accès à la culture. Des formations aux logiciels libres, « un village du libre » et un « marché de l'instrument » compléteront ce dispositif de sensibilisation aux nouveaux enjeux que le numérique pose à ses utilisateurs.

Cette action contribue à instruire et informer sur le débat très actuel de l'accès et la diffusion culturelle auprès des publics jeunes et étudiants. Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **1 400 euros** à l'Association Artischaud. »

Ouï l'avis de sa Commission Economie Locale – Relations Internationales – Universités ;

DELIBERE

1- Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes et organismes d'enseignement supérieur ci-après :

- **Association « Moultezarts »** pour l'organisation de la 3^e édition du festival « ça fait Zizir » : **1 000 €**
- **Association "BDE de l'INSA »** pour l'organisation de la 16^e édition du festival «Un doua de Jazz » : **1 000 €**
- **Association « Animafac »** pour leurs projets d'animation et de formation des associations étudiantes lyonnaises: **1 500 €**
- **Association « KoToPo – Mille et une Langues »** : pour l'animation de la plateforme interculturelle lors de la Nuit des Etudiants du Monde : **2 000 €**
- **Association « Cosmolyon »** : pour l'organisation du village d'associations d'accueil et d'étudiants étrangers lors de la Nuit des Etudiants du Monde : **2 000 €**
- **Association « Artischaud »** pour l'organisation la 2^e Edition du festival des cultures libres : Artischaud : **1 400 €**.

2- La dépense en résultant, soit **8 900 €**, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, service Universités Recherche, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2009-00443, fonction 23, ligne de crédit 45099, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

J.F. ARRUE